

Non à l'éducation au rabais pour les élèves allophones !

A la rentrée 2014, toutes les classes d'initiation (CLIN) du 1er degré et toutes les classes d'accueil (CLA) du 2nd degré du 94 ont été supprimées et remplacées par un dispositif d'inclusion en classe banale : les UPE2A (unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants) en application de la circulaire d'octobre 2012.

Il est fort probable que ce dispositif s'étende au 93 et au 77 à la rentrée prochaine.

Qu'est-ce qu'une classe d'initiation? (CLIN)

Il s'agit d'une classe réservée aux élèves allophones (qui parlent une autre langue que le français) de 6 à 11 ans. Un-e professeur-e des écoles a choisi ce poste et a en charge la classe : il/elle favorise l'apprentissage du français langue étrangère et du français langue seconde.

Lorsque les élèves maîtrisent suffisamment la langue française ils peuvent intégrer partiellement une classe banale: à certains moments de la journée, sur certains domaines ciblés : Par exemple intégration rapide en EPS, arts plastiques, et mathématiques dès que les connaissances de l'enfant le permettent. **Ces emplois du temps sont personnalisés et font l'objet d'une organisation d'équipe.**

Dès que la maîtrise du français le permet, ils intègrent à temps plein une classe banale pour y poursuivre leur scolarité .

-Le professeur des écoles affecte l'enfant selon son niveau scolaire, ce qui lui laisse le temps nécessaire pour trouver ses marques dans un nouveau système scolaire .

-Les élèves peuvent rester en CLIN un à deux ans selon leurs besoins spécifiques (apprentissage du français, de la lecture, d'un nouvel alphabet...)

Qu'est-ce qu'une classe d'accueil ? (CLA)

Il s'agit d'un groupe classe constitué de 20 élèves allophones. **Ces élèves bénéficient de 26 heures de cours par semaine dans les différentes disciplines adaptées à leurs difficultés.**

L'objectif est de leur donner les moyens d'intégrer une classe banale au bout d'un an mais, une fois en classe banale, ces élèves continuent à bénéficier d'heures de suivi, en particulier en français pendant au moins 2 ans.

Qu'est-ce qu'une UPE2A ?

L'institution conçoit l'UPE2A comme une sorte de classe ressource où les élèves viendraient uniquement prendre des cours de français : les élèves allophones sont directement affecté-e-s dans une classe banale en fonction de leur âge et donc sans prise en compte de leur niveau scolaire. A cela s'ajoute une volonté d'articuler l'apprentissage du français à l'enseignement moral et civique Dans ce cadre, la maîtrise de la langue devient un instrument de normalisation et de régulation au service de la morale républicaine !

Dans le premier degré

Le professeur des écoles chargé de l'UPE2A, prend en charge les élèves pour un apprentissage spécifique du français, mais **le groupe classe n'existe plus en tant que tel. Or ce groupe est un espace sécurisant et une force pour l'enfant** qui peut prendre le temps de s'intégrer dans cette nouvelle école et ce nouveau pays : conditions nécessaires pour entrer dans les apprentissages.

Dans le second degré

En dehors de modules dans certaines disciplines jugées prioritaires (français, mathématiques, anglais), **aucune prise en charge spécifique n'est prévue pour accompagner l'intégration de ces élèves dans les établissements !**

Mettre en place les UPE2A telles que prévues par le ministère, c'est ignorer et nier cette chose pourtant élémentaire : les parcours migratoires sont très différents d'un enfant à l'autre : conditions d'arrivée en France, niveau de scolarisation... La culture et la langue du pays d'accueil ne s'ingurgitent pas mais se vivent ! L'UPE2A ne peut se résumer au seul apprentissage du français !

Avec la disparition programmée des CLIN et des CLA le ministère réussit à faire des économies de postes sur le dos des élèves étrangers, sous prétexte d'inclusion et d'une nécessité d'être «imprégné-e-s» de culture française pour qu'ils/elles «s'intègrent» mieux.

Quelles revendications de Sud Education pour une réelle prise en charge des élèves allophones ?

Des moyens suffisants

- ◆ Le maintien du GROUPE-CLASSE qui offre un espace sécurisant et la présence d'un référent
- ◆ La scolarisation des élèves jusqu'à la fin de leur formation initiale
- ◆ Des ouvertures de GLA/GLIN et de NSA en nombre suffisant, notamment pour accueillir les migrant-e-s (cf : déclaration de la ministre NVB)
- ◆ Des effectifs en CLIN et GLA à 16 élèves maximum et 12 en NSA
- ◆ Des personnels formé-e-s aux besoins spécifiques des élèves allophones dans toutes les classes d'accueil
- ◆ Le maintien du professeur des écoles à temps plein sur une seule école pour le premier degré (pas d'UPE2A mobile !)
- ◆ Le maintien des 26h-poste + généralisation d'une heure de vie de classe, pour le second degré

Le respect des droits existants pour les élèves et leurs familles

- ◆ L'accès à un service d'interprétariat conformément aux textes
- ◆ L'opposition au fichage des élèves et de leur famille lors des tests effectués dans les CIO
- ◆ L'affectation des élèves sans conditions de papiers en conformité avec la charte des droits de l'enfant
- ◆ L'accès au dispositif « Ouvrir l'école aux parents » pour le 1er degré ou « Parents d'enfants, parents d'élèves » pour le 2nd degré, à tous les parents sans conditions de papiers

Pour le second degré

- ◆ Maintien de la bonification indiciaire de politique de la Ville concernant les élèves allophones (bonification qui permet aux élèves allophones d'être prioritaires en GAP par rapport aux élèves de 3e)
- ◆ La double inscription garantie
- ◆ Le maintien d'une intégration décidée par les enseignant-e-s et eux/elles seul-e-s, uniquement sur des critères pédagogiques dans le même établissement
- ◆ Le maintien de la charge de professeur-e principal-e au/à la professeur-e titulaire du poste spécifique et de l'indemnité de professeur-e principal-e
- ◆ Des budgets et heures qui restent/redeviennent fléchés
- ◆ Le droit au suivi linguistique garanti
- ◆ La clarification des procédures d'affectation en GLA et accélération de la procédure (temps d'attente qui peut aller jusqu'à 8 mois de déscolarisation avec une moyenne de 6 mois)